

Universités Francophones



Francophonie
Scientifique
Le Tournant

Avant-propos de Bakary Touré
Préface de Michel Guillou

AUPELF



**FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE :
LE TOURNANT (1987-1989)**

Avertissement

Le présent ouvrage rassemble les textes des allocutions prononcées à l'occasion de deux colloques organisés par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, qui se sont respectivement déroulés à Paris, les 2 et 3 juin 1987 sur le thème : «Science technologie et francophonie, vers une communauté scientifique internationale d'expression française» et à Dakar, les 3 et 4 mars 1989, sur le thème : «Consolider l'espace scientifique francophone, l'Université des réseaux d'expression française».

Ayant pu évoluer depuis la date des allocutions, les titres ou fonctions de leurs auteurs ont été actualisés au 1^{er} novembre 1989.

ERRATUM

Francophonie Scientifique : Le Tournant

Page VI dans le Sommaire

il faut lire :

La francophonie scientifique et les Sommets.
J.P. Hubert (Canada).

Page VII dans la liste des auteurs

il faut lire :

Hubert J.P., Vice-Président du Comité international du Suivi du Sommet de Dakar, ancien président du Comité international du Suivi du Sommet de Québec, Canada

et il faut ajouter :

Valantin C., Président du Comité international du Suivi du Sommet de Dakar, Sénégal.

FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE : LE TOURNANT (1987-1989)

British Library Cataloguing in Publication Data

Francophonie Scientifique : Le Tournant

1. French speaking countries. Science. Promotion
509'. 17' 541

ISBN 0-86196-248-6

Editions John Libbey Eurotext

6, rue Blanche, 92120 Montrouge, France.

Tél. : (1) 47.35.85.52

John Libbey and Company Ltd

13, Smith Yard, Summerley Street, London SW18 4HR, England

Tel. : (01) 947.27.77

John Libbey – CIC

via L. Spallanzani, 11, 00161 Roma, Italia

Tel. : (6) 844.33.65

© 1989, Paris

Sommaire

Liste des auteurs	VII
Avant-propos. <i>B. Touré (Côte-d'Ivoire)</i>	IX
Préface. <i>M. Guillou (France)</i>	1

Le Français, langue scientifique

Face aux interrogations et aux doutes des acteurs de la science et de la technologie des pays francophones. <i>P. Germain (France)</i>	11
Sciences et francophonie. <i>J. Bernard (France)</i>	19
Langue scientifique, exigence culturelle. <i>B. J. R. Philogène (Canada)</i>	23
Sciences et culture : l'enjeu francophone. <i>F. Dumont (Canada, Québec)</i>	31
Francophonie : au-delà de quelques idées reçues. <i>S. Farandjis (France)</i>	35

Francophonie et communauté scientifique internationale

Francophonie et Afrique

L'Afrique face aux défis de la science et de la technique. <i>E. Kodjo (Togo)</i>	45
Crise des systèmes éducatifs des pays du Sud et avenir de la communauté scientifique et universitaire francophone. <i>J.C. Quirin (France)</i>	55
Les aspects de la recherche scientifique contemporaine. <i>J. Poly (France)</i>	59
La recherche africaine et la communauté scientifique internationale. <i>A.S. N'Diaye (Côte-d'Ivoire)</i>	69

Francophonie et Europe

Francophonie et Europe scientifique. <i>C. Philip (France)</i>	79
Europe et espace scientifique francophone : réflexions d'un universitaire du Sud. <i>R. Ranjeva (Madagascar)</i>	85

Structurer l'espace scientifique d'expression française

Rôle des réseaux universitaires dans le développement. <i>A.L. Jaumotte (Belgique)</i>	91
Francophonie et réseaux d'échanges. <i>K.F. Seddoh (Togo)</i>	101
La conférence internationale des doyens des facultés de médecine d'expression française. <i>A. Gouazé (France)</i>	109

L'information scientifique et technique et les nouvelles techniques de communication

Communication scientifique et technologies de l'information. <i>J.F. Soupizet (France)</i>	119
Les nouvelles technologies et l'information scientifique et technique. <i>J. Lyrette (Canada)</i>	125
L'espace scientifique et technique francophone : réalité ou fiction. <i>C. Pilet (France)</i> ..	131
Francophonie et information scientifique et technique. <i>P. N'Data (Madagascar)</i>	135

L'AUPELF et l'UREF dans la dynamique des Sommets francophones

Consolider l'espace scientifique francophone : l'Université des Réseaux d'Expression Française (Rapport général du Colloque de Dakar). <i>M. Oliveira (Gabon)</i>	141
L'ACCT et l'AUPELF. <i>P. Okumba d'Okwatségué (Gabon)</i>	145
D'un Sommet à l'autre. <i>J. Leprette (France)</i>	149
La francophonie scientifique et les Sommets. <i>J.P. Hubert (France)</i>	151
L'espace scientifique francophone de Québec à Dakar. <i>C. Valantin (Sénégal)</i>	155
Les enjeux de la coopération universitaire francophone. <i>C. Olivieri (France)</i>	159
L'AUPELF et l'UREF, les chemins de l'avenir. <i>D. Laurent (France)</i>	163
L'AUPELF et l'UREF, bilans et perspectives. <i>E. Dieye (Sénégal)</i>	167

Liste des auteurs

Bernard J., Membre de l'Académie française

Dieye E., Directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Sénégal.

Dumont F., Président-directeur général de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Québec

Farandjis S., Secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie, France

Germain P., Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, France

Gouzé A., Président de la Conférence internationale des doyens des facultés de médecine d'expression française, France

Guillou M., Délégué général de l'Université des réseaux d'expression française, France

Hubert J.P., Vice-Président du Comité international du Suivi du Sommet de Dakar, ancien président du Comité international du Suivi du Sommet de Québec, France

Jaumotte A., Président d'honneur de l'AUPELF, Recteur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles, Belgique

Kodjo E., Président de l'Institut interafricain des relations internationales, Togo

Laurent J., premier Vice-Président de la Conférence des présidents d'université, France

Leprette J., Ambassadeur de France, ancien Président du Comité international du Suivi du Sommet de Paris, France

Lyrette J., Sous-Ministre, adjoint au ministre des Communications, Canada

N'Data P., Recteur de l'université de Toliary, Madagascar

N'Diaye A.S., Ministre de la recherche scientifique, Côte-d'Ivoire

Okumba d'Okwatségué P., Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Gabon

Oliveira M., Recteur de l'Université Omar-Bongo, Gabon

Olivieri C., Directeur-adjoint de cabinet du Ministre délégué chargé de la francophonie, France

Philip C., Recteur de l'académie de Reims, France

Philogène B.J.R., Doyen de la faculté des sciences, université d'Ottawa, Canada

Pilet C., Directeur de l'Institut d'immunologie animale et comparée, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, France.

Poly C., Président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), France

Quirin J.C., Chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Gabon, France

Ranjeva R., Recteur de l'Université d'Antananarivo, Madagascar

Soupizet J.F., ancien Directeur du Bureau intergouvernemental pour l'informatique, France

Seddoh K.F., Recteur de l'Université du Bénin (Togo)

Touré B., Recteur de l'université nationale de Côte-d'Ivoire.

Avant-propos

Créée en 1961 à l'Université de Montréal, où elle a son siège, l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF) est l'une des plus anciennes institutions francophones. Elle rassemble aujourd'hui plus de 200 établissements d'enseignement supérieur et de recherche localisés dans 32 pays francophones, auxquels s'ajoutent les conférences internationales des doyens et des chefs d'établissement d'expression française, ainsi que 400 départements d'études françaises regroupés au sein de l'Assemblée générale en 10 comités régionaux.

Communauté d'institutions universitaires, l'AUPELF a pour objet essentiel le développement d'une conscience internationale et d'un esprit de coopération au service de la pluralité culturelle et du progrès scientifique. Ainsi, dès sa formation, l'AUPELF s'est assigné pour vocation d'être l'opérateur international francophone en matière d'enseignement supérieur. Elle s'en est donné les moyens, d'une part avec la création de bureaux régionaux, relais indispensables d'une action concrète, chargés du suivi des programmes sur le terrain et, d'autre part, avec la mise en place du Fonds international de coopération universitaire, destiné à favoriser, dans le cadre d'un financement multilatéral, la coopération entre les établissements membres de l'AUPELF.

Pourtant, il est apparu au fil des années que de nombreuses difficultés interdisaient à l'AUPELF de s'imposer comme un réel opérateur de la francophonie scientifique.

En premier lieu, les moyens mis à sa disposition restaient nettement insuffisants et, en tous cas, au-dessous du seuil critique; en outre, ces moyens servaient exclusivement, ou presque, aux programmes de coopération universitaire Nord-Sud ou Sud-Sud et ne profitaient pas à la coopération Nord-Nord ou Est-Ouest, ce qui entraînait le désengagement progressif des universités du Nord qui ne «trouvaient plus leur compte» dans l'AUPELF.

Dans un tel contexte, le mandat que l'association souhaitait remplir ne pouvait déboucher sur une activité réellement significative; l'AUPELF redevenait une simple association de responsables d'établissements d'enseignement supérieur.

Cette évolution et le danger d'immobilisme qui en découlait paraissaient d'autant plus patents qu'en 1986, le premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays francophones traçait les contours d'une action résolue en matière de francophonie scientifique et plaçait l'AUPELF devant une alternative simple et cruciale :

— ou bien être dessaisie d'un mandat qui était sien par nature et se voir privée des moyens y afférents; se limiter, par conséquent, au rôle formel d'une association d'universités incapable de promouvoir une coopération universitaire de quelque ampleur;

— ou bien, au contraire, être désignée comme l'opérateur du Sommet en matière d'enseignement supérieur. C'est heureusement cette deuxième hypothèse qui a prévalu lors du Sommet de Québec, avec l'adoption du projet de création de l'Université des réseaux d'expression française, portée les fonds baptismaux par l'Assemblée générale de l'AUPELF réunie à Marrakech en novembre 1987.

Désormais, l'AUPELF, avec l'UREF, est reconnue par tous comme l'opérateur multilatéral privilégié pour l'enseignement supérieur et la recherche, rôle dans lequel elle a été confirmée avec force par les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français réunis à Dakar en mai 1989.

Grâce à cette heureuse évolution et renforcée de la confiance placée en elle, l'AUPELF dispose avec l'UREF d'un instrument d'action puissant et doté de moyens substantiels. Elle retrouve enfin la visibilité et la crédibilité qui lui sont indispensables pour remobiliser les universités membres ainsi que les chercheurs de l'espace francophone et accomplir sa mission avec efficacité.

Quelques mois avant la naissance de l'UREF, les 2 et 3 juin 1987, l'AUPELF organisait à Paris un colloque sur le thème : «Science, technologie et francophonie : vers une communauté scientifique internationale d'expression française». En mars 1989, chercheurs, universitaires, responsables politiques et administratifs du monde francophone étaient cette fois conviés à réfléchir sur le sujet suivant : «Consolider l'espace scientifique francophone : l'Université des réseaux d'expression française».

Regroupant les textes d'allocutions prononcées dans l'un ou l'autre de ces deux forums, le présent ouvrage témoigne, s'il en était besoin, de l'intense effort de réflexion entrepris au sein de la communauté scientifique francophone. Il permet, en outre, à travers l'évolution de la problématique abordée à moins de deux ans d'intervalle, de mesurer, du projet aux réalisations concrètes, le chemin parcouru en très peu de temps par l'Université des réseaux.

Aujourd'hui, en effet, l'espace scientifique francophone qu'en 1987 nous appelions tous de nos vœux est devenu une réalité. Certes, cette réalité est encore fragile et lacunaire, mais elle recèle, pour les pays francophones du Sud en particulier, une espérance qu'il importe de ne pas décevoir.

Pour vivre et se développer, l'espace scientifique francophone a tout d'abord besoin de disposer, avec la langue française, d'un puissant outil de communication, qui soit une véritable clé d'accès à la modernité. Aussi était-il naturel, à l'heure où d'aucuns prêchent la résignation, de s'interroger, sans défaitisme ni complaisance, sur le devenir du français en tant que langue scientifique internationale.

Cela étant, on ne peut construire la francophonie scientifique en ignorant les espaces économiques, culturels et scientifiques qui existent où se créent autour d'elle. Il faut, naturellement, prendre la mesure d'une réalité africaine particulièrement rude et complexe. Mais au-delà, comment ne pas s'interroger sur le destin de l'Afrique francophone, de son économie, de ses universités alors même que les universitaires et les chercheurs du Nord sont de plus en plus sensibles aux tropismes européen ou nord-américain ? Comment concevoir, dans un tel contexte la réalité d'un espace francophone de la science et de la technologie ?

Cette approche politique doit, à l'évidence, se doubler d'une approche académique. Considérant que l'espace scientifique francophone trouve sa principale raison d'être dans les échanges d'hommes, d'informations et de compétences qui peuvent s'y épanouir, comment densifier, organiser et rentabiliser ces échanges tout en fortifiant sur place les universités africaines ? En allant plus loin, comment ne pas songer, grâce aux ressources de la

coopération multilatérale francophone, à renforcer et dynamiser nos centres de recherche en unissant partenaires du Nord et du Sud dans un même combat pour l'excellence scientifique ?

Enfin, l'espace scientifique francophone n'est pas concevable, tant en raison de l'éloignement géographique des partenaires que de l'important déséquilibre de leurs ressources, sans un recours déterminé aux extraordinaires possibilités qu'offrent les outils nouveaux de l'information et de la communication. Si nous voulons que la francophonie scientifique forme un tissu vivant d'établissements et de chercheurs, il est indispensable que nous nous accordions tous, Européens, Canadiens et Africains, sur l'utilisation de ces nouveaux moyens.

Les nouvelles voies proposées sont-elles réalistes ? Sont-elles réalisables ? Peut-on espérer que la francophonie, au-delà des paroles, soit une communauté solidaire d'objectifs et d'actions ?

A ces quatre grands thèmes de réflexion, l'AUPELF et l'UREF s'efforcent quotidiennement d'apporter les réponses les plus appropriées. Toutefois, et cet ouvrage l'atteste, elles ne sauraient se passer du concours actif et résolu de la communauté scientifique de langue française non plus que du soutien du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Qu'il leur soit, ici, rendu un chaleureux hommage.

L'histoire de l'AUPELF a été marquée par quelques grandes dates, qui correspondent aux moments forts de son action et de sa vie associative. Nul doute que juin 1987 et mars 1989 resteront parmi ces moments essentiels où nous aurons su nous mettre à l'écoute de notre temps afin de résoudre les problèmes de la francophonie scientifique d'aujourd'hui mais aussi d'esquisser la francophonie scientifique de demain.

Bakary Touré

Président de l'AUPELF

Recteur de l'Université Nationale de Côte-d'Ivoire

Préface

L'espace scientifique francophone : une nécessité vitale et une priorité du Sommet

Le monde actuel est profondément marqué par l'évolution, toujours plus rapide, des sciences et des techniques. Elle agit sur notre environnement, bouscule nos habitudes et remodèle, jour après jour, le visage des sociétés humaines.

Que l'on tourne ses regards vers l'Europe, le continent nord-américain ou l'Asie du Sud-Est, la recherche s'internationalise à tous les niveaux; elle tend progressivement à s'intégrer, à se structurer dans le cadre de grands ensembles régionaux. En effet, c'est une véritable compétition économique-technologique qui se déroule aujourd'hui à l'échelle planétaire. Sous peine de s'essouffler et d'être rapidement distancés, les Etats n'ont d'autre choix que d'exploiter leurs liens de solidarité, de mettre en commun leurs capacités financières mais aussi tout leur potentiel d'innovation.

Aujourd'hui pour survivre, demain pour s'imposer, la francophonie ne peut rester la spectatrice frileuse de l'édification de ces vastes et puissants ensembles dont la compétence couvre progressivement tout le spectre des activités humaines. Il lui faut, tout en sachant préserver sa profonde originalité, rester dans la course. Si elle veut se forger un avenir dans le XXI^e siècle, elle doit être tout autant une réalité économique, scientifique et technologique que culturelle et linguistique.

Une nécessité vitale pour le développement de la francophonie

La francophonie, une assurance pour le développement scientifique de l'Afrique

Regroupant des pays comptant parmi les plus riches et parmi les plus déshérités, les moins développés du monde, la francophonie risque l'éclatement. Sa seule chance, c'est une action volontariste en faveur du co-développement. C'est pourquoi la communauté francophone a le devoir de tout mettre en œuvre afin de réduire l'écart entre les partenaires du Nord et du Sud et de travailler en priorité à combler le fossé qui les sépare en matière scientifique et technologique.

Ainsi, la construction d'un espace scientifique francophone solide et équilibré n'est concevable que si des moyens sont mis en œuvre pour qu'en Afrique la recherche et l'information scientifique et technique progressent et rattrapent peu à peu le retard pris sur les pays du Nord. Le renforcement des infrastructures, de la formation et des outils consacrés à la recherche et à ses applications doit permettre, par ailleurs, de fixer les chercheurs du Sud, d'endiguer la fuite des cerveaux qui paralyse tout progrès sur le continent africain. Il s'agit de faire émerger et de valoriser tout ce qu'il y a de meilleur au Sud en matière de recherche, d'enseignement, de technologie et d'y installer les centres d'excellence indispensables au développement.

A telle fin, il revient à la francophonie, par le partage des idées, des connaissances et des techniques que permet une langue commune, de conforter les échanges Nord-Nord,

Nord-Sud et Sud-Sud qui conditionnent l'émergence scientifique de l'Afrique au niveau international et la reconquête de sa créativité.

Le français scientifique, outil culturel majeur

Nous devons préserver cette langue française qui est notre patrimoine, l'expression principale de l'identité francophone et le ciment de notre union. Certes, l'usage généralisé de la langue anglaise est un fait de notre temps. Jour après jour, qu'il s'agisse de la vie économique, scientifique, technologique ou culturelle, la maîtrise de l'anglais s'avère de plus en plus nécessaire. Dans le secteur des sciences et de la technologie, bon nombre de francophones croient ou feignent de croire qu'il s'agit là d'une tendance inéluctable à laquelle il serait déraisonnable de ne pas se plier. Ils acceptent passivement le mouvement et le devancent même parfois, allant jusqu'à refuser toute vie scientifique en français. Comment ne pas voir qu'ils mettent ainsi en cause les fondements du multilinguisme et d'une francophonie polyculturelle ? Comment ne pas mesurer le danger d'un tel renoncement ?

Pour que vive la francophonie, il faut que le français demeure une grande langue de communication internationale. Il doit rester le vecteur de la culture, mais aussi s'imposer comme l'un des principaux véhicules de la science et de la technologie. La pensée scientifique – qui est au cœur de la modernité et du progrès – doit pouvoir s'exprimer dans la langue commune.

Désormais, l'avenir de la francophonie se joue pour une large part sur notre capacité à consolider un espace scientifique francophone fondé sur l'excellence et la solidarité.

Accentuons le rôle du français comme langue d'innovation, assurons sa présence dans les secteurs de pointe mettons-le au service du co-développement dans un véritable esprit de partenariat avec la volonté de faire éclore la culture francophone de demain. C'est à ce seul prix que la permanence du français comme langue de partage et de rassemblement sera assurée.

Cela étant, affermir le français comme langue d'innovation, c'est aussi affirmer le pluralisme linguistique dans les secteurs déterminants de la science et de la technologie et y assurer, à terme, l'épanouissement d'autres langues comme l'arabe, l'espagnol ou certaines langues africaines. La promotion du français suppose aussi, à l'évidence, celle du multilinguisme en Afrique, en Amérique mais aussi en Europe.

Pour une élite européenne multilingue

L'Europe de demain pourra être anglophone ou multilingue. Dans le premier cas, elle sera condamnée à n'utiliser qu'une seule langue de communication internationale : l'anglais; cette position, encore soutenue par nombre d'intellectuels, a été celle de l'après-guerre; désormais, elle semble accuser un retard sensible sur l'évolution des mentalités. La reprise de conscience par les peuples de l'Europe de leurs identités nationales, la confiance qu'ils placent dans leurs langues, l'approche des échéances de 93, donnent au débat sur l'usage des différentes langues dans les échanges européens une vigueur nouvelle. En ce sens, la solution qui consiste à imposer à tous le seul apprentissage de l'anglais n'est pas la bonne.

Il convient plutôt maintenant, de favoriser l'usage égal, à l'intérieur de l'Europe, des trois ou quatre langues qui y sont principalement parlées. Pour cela, les élèves et les étudiants doivent apprendre et parler, en plus de leur langue maternelle, au moins deux langues européennes.

Cette approche d'une Europe multilingue, nous nous devons de la développer, en tout premier lieu, par le canal d'une formation académique européenne multilingue, dès les premières années de collège. On sait, par ailleurs, que le programme ERASMUS, à présent en plein essor, vise le même objectif : mettre en contact les étudiants européens avec les langues de leurs partenaires et développer l'usage de plusieurs langues scientifiques pour la communication scientifique et académique.

Un pas de plus doit être fait. Il faut renouer avec l'esprit de la Renaissance où existait, en Europe, un engouement pour le savoir comme pour l'étude des langues anciennes et modernes. C'est à cette époque qu'a été fondé le Collège de France, qui s'appelait alors Collège des trois langues, dont on sait la part qu'il a prise dans le développement d'une science en langue française.

Aujourd'hui, dans le même esprit de diffusion du savoir dans les principales langues, qui ne sont plus les langues grecque, latine ou hébraïque, la France se doit de créer un Collège de l'Europe, qui soit un lieu de diffusion du savoir dans les principales langues scientifiques européennes utilisées à égalité.

On peut imaginer qu'un tel Collège de l'Europe soit fondé, dans une première étape, en France, avec un ou deux sections (médecine, droit, par exemple) et que, peu à peu, d'autres sections (sciences de l'ingénieur, sciences sociales, par exemple) soient ouvertes dans d'autres pays. Il serait bien entendu que ce Collège, géographiquement éclaté quoiqu'ayant en France par exemple son siège social, aurait une seule personnalité morale, des statuts uniques, un seul Conseil d'administration, un seul Recteur, un seul budget.

Les premières sections étant ouvertes, peu à peu tous les grands champs de la connaissance seront couverts, dont l'enseignement sera assuré par des chercheurs et enseignants recrutés à un haut niveau et utilisant à égalité trois des grandes langues internationales de l'Europe : le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand.

Le recrutement des étudiants qualifiés nécessitera que soit assuré, dans les collèges et lycées, l'enseignement à égalité d'au moins deux langues étrangères, que les méthodes modernes d'apprentissage des langues y soient mises en œuvre et que la littérature, l'histoire et la civilisation soient enseignés dans la langue des pays concernés.

Les étudiants qui s'inscriraient aux cours du Collège de l'Europe suivraient des cours approfondis de langues et recevraient par ailleurs un enseignement de troisième cycle du meilleur niveau européen.

Ainsi le Collège de l'Europe pourrait atteindre deux objectifs essentiels qui permettraient de maintenir le français comme une grande langue de notre temps : (1) former, dans le cadre d'une éducation supérieure multilingue, des élites qui soient à même de s'exprimer dans une des grandes langues européennes et d'être comprises par leurs pairs sans avoir obligatoirement recours à l'anglais; (2) assurer l'avenir du français de la seule façon envisageable, c'est-à-dire dans l'égalité avec les autres langues européennes.

C'est pour le français la solution la moins onéreuse, mais aussi la plus courageuse de rester, au XXI^e siècle, dans la course.

La francophonie et la communauté scientifique : une nécessaire symbiose

La francophonie ne peut se faire sans la communauté scientifique. Elle a besoin des hommes de science. C'est pourquoi il est urgent de créer un foyer de rayonnement, un pôle d'attraction qui suscitera l'intérêt des chercheurs de langue française et mettra un terme à leur actuel désengagement.

Il revient à l'Université des réseaux d'expression française (UREF), programme majeur du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français et véritable Université des nations francophones, de générer ce sentiment d'appartenance à la francophonie. Organiser et dynamiser l'espace de recherche partiellement et entièrement de langue française pour acquérir ensemble la connaissance, c'est créer un élan attendu et nécessaire.

Quelle que soit par ailleurs l'importance capitale des échanges Nord-Sud, le maintien d'un patrimoine et d'une créativité spécifiquement francophones suppose nécessairement la résurgence de courants scientifiques Est-Ouest. Il faut, en particulier, renforcer les échanges entre les communautés scientifiques de l'Europe du Nord (France, Belgique et Suisse) et leur homologue canadienne, afin d'éviter qu'elles ne viennent à se tourner exclusivement vers la CEE ou les Etats-Unis, hypothèse dont la réalisation aurait des conséquences particulièrement désastreuses pour les pays du Sud.

Un engagement prioritaire confirmé au sommet de Dakar

Dès le Sommet de Paris en 1986, la communauté francophone a pris conscience de ces enjeux; elle a donné priorité à la Science et à la technologie au service du développement, sans négliger pour autant les aspects d'ordre culturel, ni les moyens modernes d'information.

Le deuxième Sommet de Québec, en 1987, a permis la création des fonds multilatéraux correspondants. Il a également mis sur pied l'UREF, véritable université sans murs de la francophonie, voulue et conçue par l'Association des universités partiellement et entièrement de langue française (AUPELF).

A Dakar, au mois de mai 1989, l'AUPELF/UREF a fait état de ses premières réalisations en matière d'édition, de diffusion de l'information scientifique et technique, de recherche partagée et de formation. Elle a également présenté de nouveaux programmes destinés à consolider l'espace scientifique francophone qu'elle a déjà amplement contribué à mettre en place. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement lui ont renouvelé leur soutien en la confirmant dans son rôle d'opérateur multilatéral privilégié pour l'enseignement supérieur et la recherche et en la dotant de moyens financiers accrus.

Malgré tout, l'espace scientifique francophone présente encore de redoutables points faibles : les moyens qui lui sont consacrés demeurent insuffisants, et quant à ses objectifs, il est impuissant à attirer dans son orbite le monde du commerce et de l'industrie.

Une science en français

La communauté scientifique francophone doit disposer d'urgence des outils permettant l'expression, en langue française, de sa créativité. C'est une priorité absolue.

A cet égard, la situation n'est pas brillante. Sous prétexte de modernité et d'efficacité, nombre de rencontres scientifiques et de colloques qui ont lieu dans des pays de langue française se déroulent exclusivement en anglais. De manière générale, l'usage de cette langue dans la communication orale et écrite devient un critère essentiel de l'évaluation et de la promotion subséquente des chercheurs francophones.

Une réaction s'impose pour que soit reconnu l'usage du français comme langue scientifique. Dans ce but, encourageons la traduction du français à l'anglais et de l'anglais au

français, aussi bien dans les colloques, avec la traduction simultanée, que dans les revues. Ainsi, les résultats scientifiques des chercheurs francophones produits en français seront immédiatement disponibles en langue française, et les chercheurs qui veulent continuer à vivre et à travailler dans notre langue ne seront plus pénalisés. A terme, il n'est d'ailleurs pas inconcevable que l'usage exclusif de l'anglais finisse par acquérir un caractère pénalisant. Les progrès de la traduction automatique devrait contribuer dans une large mesure à la réalisation de ces objectifs.

Pour l'heure, l'une après l'autre, les revues en langue française ou bilingues basculent vers l'utilisation exclusive de la langue anglaise. L'Institut Pasteur ne vient-il pas, à son tour, de baisser pavillon en décidant que toutes ses publications se feraient dorénavant dans cette langue ?

Confrontée à cette situation inquiétante, l'UREF a pris deux initiatives qui feront date.

En premier lieu, la création d'une grande revue internationale en langue française, *Sécheresse-sciences*. pluridisciplinaire, cette revue porte sur un problème concernant aujourd'hui un nombre croissant de pays francophones, en Afrique particulièrement. Elle soulève, dans tous les milieux, un très grand intérêt.

En second lieu, et à la suite des suggestions avancées à l'occasion des colloques de 1987 et 1989, nous allons lancer les *Cahiers de la recherche francophone*, dont le projet, soumis en mai 1989 à Dakar, a été doté de 2 millions de francs français et confié à l'UREF par le Sommet.

Les **Cahiers de la recherche francophone** – il y en aura plusieurs séries – accepteront des articles de haut niveau scientifique, qu'ils aient été directement rédigés en français ou aient été traduits d'une langue en contact avec le français (arabe, espagnol...). Une édition anglaise sera par ailleurs disponible.

La parution de ces cahiers est, à plusieurs titres, un véritable défi : – le défi de faire connaître, au niveau international, les travaux des chercheurs du Sud : le Sud doit parler au Nord; – le défi de donner à la recherche francophone une diffusion mondiale; – le défi de permettre au français comme aux autres grandes langues scientifiques de rester des véhicules de la science contemporaine; – le défi, enfin, de développer des langues scientifiques au sein de l'espace francophone en donnant aux chercheurs la possibilité de s'exprimer dans leur langue sans être pour autant pénalisés en termes de notoriété.

Priorité à l'information scientifique et technique

L'information scientifique et technique circule mal entre le Nord et le Sud parce que les moyens mis en œuvre sont insuffisants ou inadaptés. Afin de remédier à ces carences dans l'enseignement et la recherche et d'encourager l'emploi du français comme langue scientifique, l'UREF développe des programmes dans les domaines de l'IST écrit, de l'IST informatique et des nouveaux supports transportables. Elle participe au niveau universitaire à la structuration des systèmes documentaires.

Ces programmes visent tous le même objectif : développer au maximum l'édition et la diffusion de tous les supports d'information scientifique et technique en français, qu'il s'agisse des supports traditionnels de l'information écrite (ouvrages, revues), des nouveaux supports transportables (DC MEF – disque compact à mémoire fixée – et vidéo-disque), des banques de données et de leur interrogation locale ou à distance.

Dans le domaine de l'IST écrit, par exemple, l'UREF a lancé sa collection «Universités francophones». Comprenant des manuels de premier et second cycle universitaire, des monographies et des actes de colloques ou de journées scientifiques, cette collection

donne priorité aux sujets essentiels pour le développement, traités le plus souvent par des équipes associant universitaires ou chercheurs du Nord et du Sud. Diffusés dans l'ensemble du monde francophone, ces ouvrages sont vendus dans les pays du Sud à la moitié du prix pratiqué en Europe ou au Canada. De plus, au circuit marchand sont associés des circuits de distributions gratuites mais très ciblées de livres et de revues pour les étudiants, les chercheurs, les agents du développement, les bibliothèques.

Les programmes de transfert de l'information scientifique et technique du Nord vers le Sud mais aussi du Sud vers le Nord s'appuient sur un inventaire des besoins documentaires des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Les informations fournies doivent correspondre à des besoins identifiés. C'est pourquoi des enquêtes sont effectuées auprès des établissements et des centres de recherche, notamment par le canal des réseaux institutionnels.

Enfin, il ne s'agit pas seulement d'accumuler l'information mais aussi de la structurer afin de la rendre utilisable et immédiatement disponible. L'un des programmes de l'UREF a donc pour objet de consolider les unités documentaires des universités, laboratoires et centres de recherche, en utilisant, en particulier, de façon optimale, les grands réseaux de documentation qui existent aujourd'hui dans l'espace scientifique francophone et, au-delà, en Europe et en Amérique du Nord.

Néanmoins, les actions qui viennent d'être définies ne suffisent pas à réduire les écarts et à développer le potentiel scientifique des pays du Sud. Il faut, en outre, valoriser ce qui existe au Sud en matière de sciences et de technologie, renforcer les structures nationales et faciliter la coopération régionale Sud-Sud.

Il importe en particulier que les pays du Sud prennent en charge leur information scientifique et technique, ce qui suppose nécessairement la définition – ou la redéfinition – de politiques nationales inscrites dans une stratégie d'ensemble coordonnée, volontaire et dotée d'un financement pluriannuel. Définies à partir des intérêts propres des Etats, fondées sur les ressources locales et sur les aides apportées de l'extérieur selon des engagements sûrs, elles permettront, seules, aux pays du Sud, d'acquérir la maîtrise de leur IST, de développer leur autonomie documentaire, de réorganiser et consolider leur propre espace scientifique.

Développer les réseaux de recherche et de formation

Mais une recherche ouverte sur le partage des connaissances et une vie universitaire institutionnelle dynamique sont essentielles à la consolidation d'un espace francophone de la science et de la technique.

Afin de favoriser la circulation des chercheurs, leurs rencontres, leur perfectionnement, et de renforcer la capacité scientifique francophone en les rassemblant sur des objectifs prioritaires communs, l'UREF a mis en place des réseaux thématiques de recherche et des programmes multidisciplinaires.

En induisant un authentique partenariat universitaire, du SIDA aux littératures francophones en passant par le génie para-sécheresse, la télédétection et l'entrepreneuriat, les réseaux décloisonnent les rapports et rompent en particulier l'isolement des chercheurs du Sud. Ils sont le moyen privilégié d'un accès équitable et généralité à l'information scientifique et technique. Fondés sur l'échange, qui permet à tous de bénéficier de l'acquis de chacun, ils valorisent les efforts bilatéraux et multilatéraux en matière d'équipement des laboratoires et de formation des chercheurs.

Ces réseaux ont pour objectifs des réalisations concrètes : tenue de journées scientifiques, production ou diffusion de l'information, recherche partagée, attribution de bourses d'excellence à de jeunes diplômés-chercheurs. Dans ce cadre, les travaux scientifiques et les découvertes effectuées par les chercheurs du Sud peuvent se faire connaître de la communauté internationale et donc être mis en valeur.

Dans le même esprit, la création et l'activité des réseaux institutionnels – qui regroupent les responsables d'établissements et d'instituts d'enseignement supérieur de recherche – sont activement soutenues.

Favoriser les centres d'excellence à gestion multilatérale

Effectifs pléthoriques, manque de locaux, d'enseignants et de matériel, indigence des moyens de fonctionnement, absence d'innovation en matière de pédagogie et de recherche... La maîtrise des difficultés auxquelles se heurtent les universités du Sud, notamment dans la constitution d'unités de recherche de niveau international, suppose également le recours aux ressources matérielles et humaines que seuls peuvent apporter des universités ou des centres de recherche à gestion et financement multilatéraux issus de la conjonction des volontés et des engagements des Etats francophones.

Parce qu'elles bénéficient d'accords de siège du fait de leur statut international, ces structures ont plus de liberté et de marge d'initiative en matière de recrutement, de rémunération des chercheurs et de financement des recherches.

La première d'entre elles, l'Institut International de Recherche Scientifique pour le Développement à Adiopodoumé (IIRSDA) est en cours de réalisation en Côte d'Ivoire sous l'impulsion de la coopération bilatérale franco-ivoirienne.

D'autres initiatives sont en cours de développement : l'Université d'Alexandrie et l'Université du Sahel.

La francophonie de l'extérieur

Mais la francophonie scientifique ne saurait être un espace clos; il lui faut impérativement s'ouvrir aux ressources intellectuelles en provenance de pays situés en dehors de l'aire géographique francophone, en accroître l'efficacité et le rayonnement. Dans cette perspective, il est nécessaire que les enseignants et chercheurs de cette «francophonie de l'extérieur» puissent disposer d'instruments de travail et d'information en français afin de participer à la vie scientifique francophone. C'est pourquoi l'UREF se propose de former des scientifiques non-francophones en français et de les intégrer à ses programmes en tant que correspondants ou chercheurs-associés. C'est un véritable contrat d'association que l'UREF pourrait ainsi passer avec la francophonie de l'extérieur, à qui serait largement ouvertes les portes de notre espace scientifique.

Pour une grande politique scientifique de la francophonie

Si le monde change, la francophonie, elle aussi, se transforme. Dépassant sa dimension linguistique et culturelle pour devenir un espace de co-développement résolument tourné vers la modernité mais profondément respectueux de l'identité de chacun, elle est, aujourd'hui, parvenue à un tournant de son histoire.

La grande politique francophone dont les axes viennent d'être tracés et qui fera du français une langue porteuse d'avenir, de modernité, d'excellence en matière de science et de technologie doit être à présent poursuivie sans relâche. En dix ans, nous devons :

– donner aux universitaires et aux chercheurs francophones des raisons et des moyens d'utiliser le français dans leur travail;

– conforter l'enseignement supérieur des pays du Sud en consolidant les systèmes nationaux par des programmes d'excellence pour la formation, la recherche et l'information scientifique et technique;

– créer en Afrique les centres d'excellence et les technopôles indispensables;

– redonner un souffle, une ambition et des moyens aux systèmes et aux réseaux documentaires francophones;

– inscrire dans les politiques nationales de recherche des objectifs liés au développement et aux besoins exprimés par les pays du Sud.

A ce prix, nous pourrons édifier, dans un esprit de solidarité, un espace scientifique francophone moderne et efficace, apte à relever les défis du XXI^e siècle et donner, plus encore, une puissante impulsion à l'enrichissement mutuel des pays partageant l'usage du français.

Professeur Michel Guillou

Délégué général de l'Université des réseaux d'expression française